



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

OFPPT

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

Compte rendu de la réunion d'information relative à l'appel d'offre n°280/2021 : Travaux de Construction de l'Institut de Formation dans les Métiers de la Gestion et du Digital

Etaient présents (voir liste de présence) :

M. KABILI Mehamed Sté BADR BETON

M. BOURARACH Hicham WINARUS ING

Il a été discuté et rappelé les critères d'admission des concurrents au vu des exigences relatives aux certificats de qualification et classification ainsi que les attestations de références demandées dans le dossier technique et prévues dans les articles 7 et 8 du règlement de consultation relatif à l'appel d'offre n°280/2021.

Il a été rappelé aussi les dispositions de l'article 6 du CCAF concernant la connaissance du dossier.

Ensuite il a été posé les questions suivantes :

Question : Les concurrents demandent le plan topographique ainsi que l'étude géotechnique pour savoir l'emplacement du terrain et la nature du sol.

Réponse : Le plan topographique ainsi que l'étude géotechnique seront publiés incessamment.

Question : Est-ce que les plans d'exécutions ont déjà été publiés avec l'AO ?

Réponse : Oui, les plans du BET ainsi que ceux de l'Architecte sont déjà publiés avec l'AO.

Question : Est-ce qu'après l'attribution du marché, l'entreprise est censée travailler avec les plans validés ou peut produire ses propres plans ?

Réponse : Les plans d'exécutions seront transmis à l'entreprise adjudicataire par le MO.

Question : Est-ce que les plans du BET vont être visés par le BC.

Réponse : Les plans cachetés par le BC seront transmis à l'entreprise adjudicataire.

Question : Est-ce que l'estimation du projet est celle de l'architecte ou du MO.

Réponse : L'estimation du projet est celle publiée avec l'AO.

Direction du Patrimoine

Intersection Route N°11 et Route BO.50- Sidi Maarouf-
Route Nouacer- Casablanca
Fax : (0522) 78.70.31

Mokamed SANSSITE

Directeur du Patrimoine